

COMMUNE DE BEAULIEU SUR LAYON

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

du 06 janvier 2015

L'an deux mil quatorze le trente et un décembre, Nous, PAUL TRESMONTAN, avons adressé à chaque conseiller municipal la convocation suivante : « en votre qualité de conseiller municipal, vous êtes prié d'assister à la réunion qui aura lieu le lundi six janvier deux mil quinze à vingt heures trente »

L'an deux mil quinze, le six du mois de janvier, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la Loi dans la salle du Conseil à la mairie, sous la présidence de monsieur PAUL TRESMONTAN, Maire.

Etaient présents : MM. Jacques GUÉGNARD, Magali POUPLARD, PASCAL AULAS, Didier PETIT, Cécile DESLANDES, Daniel ONILLON, Christine JOUET, Guillaume BAUDONNIÈRE, Edwige VERGER, Florian GÂTARD, Mickaël ROBIN, Agnès GESLIN.

EXCUSEES : Hélène CHÉNÉ, Laure BERTRAND

Secrétaire : Jacques GUÉGNARD

Hélène CHÉNÉ avait donné pouvoir à Jacques GUÉGNARD

Laure BERTRAND avait donné pouvoir à Edwige VERGER

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation compte-rendu du 01 décembre 2014,
2. Déclaration d'intention d'aliéner, parcelle A N° 493 et 495 village du Breuil,
3. Déclaration d'intention d'aliéner, parcelle AE N° 22, 580, 584 et 807 5 bis rue St Vincent,
4. Nomination Régisseur Salle St Louis,
5. Personnel Communal : augmentation du temps de travail,
6. Consultation sur le Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des Eaux du bassin Loire-Bretagne (Sdage) et du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI),
7. INSEE : recensement de la population au 1^{er} janvier 2015,
8. Office du Tourisme : demande de mise à disposition des infrastructures communales,
9. Office du Tourisme : Tablee Belloquoise,
10. Convention d'objectifs et de moyens entre la commune de Beaulieu-sur-Layon et le Centre Socioculturel des Coteaux du Layon dans le cadre des TAP,
11. Convention de mise à disposition de la salle Cigogne dans le cadre des TAP
12. Demande de subvention exceptionnelle pour voyage scolaire des élèves de l'école Louis Froger,
13. Commission Communale des Impôts Directs : nomination des commissaires,
14. Questions diverses.

En préambule à l'ouverture de cette séance du Conseil Municipal, monsieur le maire donne la parole à madame Agnès Geslin qui souhaite porter une information à l'ensemble des membres. Madame Geslin souhaite revenir sur ses propos tenus lors de la dernière séance du conseil municipal du 1^{er} décembre 2014 où elle affirmait qu'elle-même et monsieur Mickaël Robin appartenait à l'opposition. Madame Geslin indique que la qualification « d'opposition » n'était pas appropriée mais qu'elle avait simplement voulu indiquer que dans la mesure où elle-même et monsieur Robin n'avaient pas été élus sur la même liste, ils ne seraient pas toujours d'accord avec les idées ou les projets menés par l'actuelle municipalité et qu'ils comptaient faire entendre leur vision.

Monsieur le maire les remercie de cette intervention.

Avant de passer à l'ordre du jour, monsieur le maire sollicite l'accord de l'ensemble des membres du conseil municipal pour rajouter un point à l'ordre du jour concernant le dossier lié à la validation du nouveau logo de la commune. En effet, les éléments relatifs à ce dossier sont parvenus hors du délai légal de transmission de l'ordre du jour aux membres du conseil municipal. Les membres présents donnent leur accord pour que ce dossier soit rajouté à l'ordre du jour de la séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 01 DÉCEMBRE 2014

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres présents. Remarque de madame Agnès Geslin signalant que les questions diverses liées au compte-rendu n'ont pas été rapportées sur ce dernier. Monsieur le maire précise que ces informations seront prises en compte sur le prochain compte-rendu du conseil municipal.

NOUVEAU LOGO DE LA COMMUNE

Monsieur le maire donne la parole à monsieur Didier Petit, conseiller délégué pour que celui-ci présente les propositions du cabinet Epifolio concernant l'adoption du nouveau logo de la commune. Après l'exposé de monsieur Didier petit, les membres du conseil municipal valident la proposition « F1 » par 13 voix pour (2 voix étant pour le « B1 »). Le nouveau logo de la commune sera présenté aux vœux de la mairie à la population le 09 janvier prochain.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Monsieur le Maire soumet aux membres du conseil municipal la déclaration d'intention d'aliéner concernant une propriété soumise au droit de préemption urbain, Section A N° 493 et 495 « 1 chemin des quatre vents, village du Breuil » appartenant à madame Berthe Mireille, veuve Sambaert, d'une superficie de 4170m². Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Monsieur le Maire soumet aux membres du conseil municipal la déclaration d'intention d'aliéner concernant une propriété soumise au droit de préemption urbain, Section AE N° 22 – 580 – 584 et 807 « 5 bis rue St Vincent » appartenant aux monsieur Joël Bourrigault et madame Moizeau Isabelle, d'une superficie de 1024 m². Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption.

NOMINATION RÉGISSEUR SALLE ST LOUIS

Monsieur le maire précise aux membres de l'assemblée que les éléments constitutifs de cette question n'ayant pu être rassemblés dans leur intégralité pour une présentation à la séance du conseil municipal du 05 janvier 2015, il est donc proposé de reporter l'étude de cette question à une prochaine réunion.

PERSONNEL COMMUNAL : AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Monsieur le maire présente aux membres de l'assemblée la situation de madame JACQUET Christelle qui effectue actuellement 27 h semaine comme agent technique de deuxième classe. Hors, il apparaît nécessaire d'augmenter son temps de travail à 29 h semaine lui permettant ainsi d'accomplir dans les meilleures conditions l'ensemble des missions qui lui sont confiées (2h de ménage de plus chaque vendredi matin à la salle Saint Louis, plus 1h de pointage chaque jeudi au restaurant scolaire, service cantine. Le conseil, après en avoir délibéré, décide d'augmenter le temps de travail de madame Jacquet de 29 heures semaine et ce à compter du 1^{er} janvier 2015. Madame Jacquet sera affiliée à la CNRACL à compter du 1^{er} janvier 2015.

CONSULTATION SUR LE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE ET DU PLAN DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil que le Comité du Bassin Loire-Bretagne invite chaque conseil municipal à participer à une consultation qui se tient du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015 sur le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et son programme de mesures associé ainsi que sur le projet de plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin Loire-Bretagne pour la période 2016-2021.

Cette consultation doit associer à la fois les acteurs de l'eau et le public.

Une information sur cette consultation sera effectuée dans le Beaulieu Info ainsi qu'un affichage sur le panneau d'information municipal. Cette information comprendra une notice d'information qui résume les enjeux de cette consultation accompagnée d'un questionnaire détachable à destination du public, une synthèse des quatre pages du PGRI.

INSEE : RECENSEMENT DE LA POPULATION AU 1^{ER} JANVIER 2015

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que l'INSEE nous a communiqué les chiffres de la population de notre commune au 1^{er} janvier 2015 qui sont les suivants :

Population municipale : 1 421

Population comptée à part : 32

Population totale : 1 453

OFFICE DU TOURISME : DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES

Monsieur le maire présente aux membres de l'assemblée un courrier en date du 09 décembre 2014 reçu de la part de l'Office du Tourisme de Beaulieu sur Layon sollicitant la mise à disposition, dans le cadre de l'organisation de la Translayon 2015 qui aura lieu le vendredi 12 juin 2015 et le samedi 13 juin 2015 des équipements suivants :

- la salle de sport si mauvais temps,
- le parking de la salle de sport et le terrain jouxtant celui-ci,
- l'allée des Marronniers du Square Henri Ribière,
- l'aire de loisirs,
- l'allée reliant l'allée des marronniers et l'aire de loisirs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre à disposition de l'office du tourisme les différentes structures communales comme précisées dans leur courrier.

OFFICE DU TOURISME : TABLÉE BELLOQUOISE

Monsieur le maire informe les membres de l'assemblée un courrier en date du 09 décembre 2014 reçu de la part de l'Office du Tourisme de Beaulieu sur Layon sollicitant la mise en place d'arrêtes de circulation concernant la RD 54 du numéro 1 jusqu'au numéro 11 de 11h à 20 h pour que celle-ci soit interdite à la circulation dans le cadre de la manifestation « Tablée Belloquoise » qui doit se tenir le dimanche 07 juin 2015.

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA COMMUNE ET LE CENTRE SOCIOCULTUREL DES COTEAUX DU LAYON DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le maire présente aux membres de l'assemblée la convention d'objectifs et de moyens élaborés entre la commune de Beaulieu sur Layon et le centre socioculturel des Coteaux du Layon, et destinée à définir les engagements et les responsabilités de chacun dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, et notamment, les engagements financiers de notre commune.

En substance, l'article IV de cette convention, conformément aux accords convenus lors de l'élaboration du projet éducatif de la mise en place des TAP prévoit que la subvention de notre commune sera calculée sur la base d'une participation financière forfaitaire annuelle **par enfant participant aux TAP**.

Cette participation tient, entre autre, compte de la mise à disposition éventuelle de personnel communal pour l'encadrement des TAP.

Pour 2014, cette participation sera de 31 € (4 mois)par enfant participant aux TAP, ce qui correspond à un montant total pour 2014 de 4 687,

Pour 2015, la participation sera de 58 € (6,5 mois) par enfant participant aux TAP, ce qui correspond pour 2015 à un montant total de 8 881 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorisent monsieur le maire à signer ladite convention, ainsi que les pièces s'y rapportant.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE CIGOGNE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le maire expose aux membres de l'assemblée la nécessité, dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, de mettre à disposition la salle CIGOGNE.

Une convention de mise à disposition de locaux doit intervenir entre la commune, le centre socioculturel des coteaux du layon et monsieur le Président de la société Guynemer-Cigognes.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorisent monsieur le maire à signer la convention tripartite de la mise à disposition de la salle cigognes pour la période du 20 novembre 2014 au 04 juillet 2015, ainsi que les pièces s'y rapportant

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR VOYAGE SCOLAIRE ÉLÈVES ÉCOLE LOUIS FROGER

Monsieur le maire donne lecture d'une demande de subvention exceptionnelle, présentée par l'association des parents d'élèves de l'école Louis Froger, dans le cadre du séjour à la neige qui se déroulera du 12 au 17 janvier 2015. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser 5 € par nuitée et par 46 enfants belloquois, soit un montant de 1150 €.

COMMISSION COMMUNALE IMPÔTS DIRECTS. NOMINATION DES MEMBRES TITULAIRES & SUPPLÉANTS

Monsieur le maire donne lecture aux membres du conseil municipal d'un courrier reçu de la Direction Départementale des Finances Publiques de Maine et Loire et nommant les commissaires titulaires et les commissaires suppléants membres de la commission communale des impôts directs.

Comme le précise la loi, ces décisions ont été notifiées aux intéressés.

Commissaires Titulaires : Métayer Jean-Claude, Catherine Baumard, Mickaël Robin, Mélanie Martineau, Pascal Aulas et Marie-France Marchand.

Commissaires Suppléants : Daniel Onillon, Franck Loire, Jean-Luc Cesbron, Hélène Chéné, Magali Pouplard et Michel Robineau.

QUESTIONS DIVERSES

- 1- Courrier de monsieur Krim : monsieur le maire fait état d'un courrier reçu de la part de monsieur Krim, administrateur du site internet de la commune faisant part d'un nombre de fréquentation pour 2014 de, administrateur du site internet de la commune faisant part d'un nombre de fréquentation pour 2014 de 73 500 visites, soit une moyenne de 201 visiteurs par jour. Ces visiteurs se répartissant pour 1/3 dans la région, 1/3 dans le reste de la France et le 1/3 à l'étranger.
- 2- Safer : monsieur le maire informe les membres du conseil municipal
- 3- Beaulieu de France : monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que la rencontre des Beaulieus de France aura lieu en 2015, les 29 et 30 septembre à Beaulieu dans l'Hérault. Une réunion préparatoire à Paris aura lieu le 11 septembre 2015.
- 4- Réforme Territoriale : monsieur Jacques Guégnard précise qu'il y a eu peu de changement par rapport au dernier point d'étape du 1^{er} décembre 2014. Une rencontre dans le cadre de la fusion des communautés a eu lieu récemment.
- 5- Monsieur Jacques Guégnard informe les membres de l'assemblée que la communauté de communes du Pays Vihierois a fait le choix de se rapprocher avec les Pays des Mauges.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance à 22h30

